

# R e p è r e s

COURRIER CONFÉDÉRAL



**A** lors que, comme l'a décidé la Commission exécutive, cette semaine constitue un temps fort du placement du FNI, la diffusion à grande échelle de la VO Impôts doit mobiliser toutes les énergies.

Rendez-vous annuel, pour des milliers de salariés, avec la CGT, la VO Impôts constitue un outil et une vitrine privilégiés pour faire découvrir et mieux connaître la CGT. Cette diffusion la plus large dans toutes

les catégories est donc un acte militant essentiel. Elle peut être l'occasion de débats, de rencontres multiformes avec les salariés sur leurs aspirations, leurs revendications, sur la crise du syndicalisme et sur l'urgence de la dépasser.

Incontestablement, la diffusion de la VO Impôts ouvre de vastes

perspectives d'échanges tous azimuts prolongeant sur le terrain "l'Adresse aux salariés".

Cette période est aussi celle où doit se préparer activement la journée du 31 mars à Lyon autour des militants de Manufrance.

Réussir cette importante initiative nécessite d'engager dès maintenant la mobilisation du plus grand nombre. De réelles potentialités existent comme en témoignent les actions unitaires qui se

mènent actuellement ou se préparent et qui constituent des signes encourageants, pour l'élévation du niveau et de la qualité des luttes. Il importe aujourd'hui d'intensifier ce mouvement.



## VO Impôts diffuser en grand

 **Le Courrier confédéral**

### N° 18.

Nouvelle formule

### Repères CGT

Courrier confédéral.  
Bulletin d'information du Bureau confédéral  
Directeur de la publication : Alain Obadia  
CP N° 1830 D 73  
263 rue de Paris,  
93516 Montreuil cedex  
prix 3,60 Fr

### SOMMAIRE

### Indécosa

Formation \_\_\_\_\_ **2**

### Dossier International

Ex-Yougoslavie  
(suite) \_\_\_\_\_ **3 à 6**

### Initiatives

Manufrance \_\_\_\_\_ **7 & 8**

## **Peugeot**

*Le Collectif PSA appelle toutes les organisations syndicales du groupe à faire du 21 janvier à Besançon, un temps fort d'actions pour l'emploi, les salaires, la réduction du temps de travail et la retraite à 55 ans.*

## **Santé**

*18 au 30 janvier, quinzaine d'actions avec des temps forts.*

## **Enseignement professionnel**

*Grève nationale et manifestations régionales le 1<sup>er</sup> février à l'appel de l'UNSEN-CGT, SNETAA, SGEN-CFDT, SNLC-FO.*

## **Moselle**

*Manifestation le 30 janvier à l'appel CGT, CFDT, CFTC, FO, CGC, AUTO, CLU (ex. FEN) "pour la sauvegarde et la défense de l'emploi".*

## **Lyon (RP) Distribution (PTT)**

*Après quatre jours de grève, le projet de restructuration comptant cinq suppressions d'emplois est gelé, les sanctions annulées, un seul jour de grève sera retenu.*

## **Tardy dans le Cher**

*Une étape importante dans la lutte menée par les salariés depuis six mois pour le redémarrage de l'entreprise, un repreneur propose un plan qui permettrait de réembaucher 23 personnes, 50 d'ici fin 1993 et d'autres emplois pourraient être créés avec l'apport du chiffre d'affaire provenant de l'ancienne clientèle ... à suivre.*



# Formation


**U**n stage abordant les problèmes de consommation aura lieu à Courcelle du 14 au 20 mars 1993.

Voici rapidement les thèmes qui seront abordés :

- la situation vécue par les consommateurs,
- la responsabilité d'Indécos dans la CGT,
- la question des prix,
- le crédit -son rôle- politique du crédit,
- la qualité des produits,
- le droit à la consommation,
- le logement,
- les services publics,
- l'Europe et les consommateurs,
- la communication.

La situation faite aux consommateurs salariés, à leur famille, aux retraités, chômeurs, etc. nécessite des militants formés et informés.

C'est tout l'intérêt de ce stage qui peut aider à la prise en charge de ce secteur.

Si vous souhaitez d'autres renseignements, vous pouvez vous adresser à Suzy Renard, Indécos-CGT, tél. 48 51 84 26, poste 98 50. 

## **UCR activités internationales**

*Les 9 et 10 février 1993, une délégation de l'UCR-CGT se rendra à Rome auprès de son homologue SPI-CGIL. Les échanges porteront notamment sur la création prochaine, à Madrid, de la FERPA (1) de la CES.*

*(1) Fédération européenne des Retraités et des personnes âgées.*



# INTERNATIONAL

Dossier réalisé par le secteur International



## Ex Yougosla- vie (suite)

**L**a CGT comprend tout à fait les sentiments des salariés et de l'opinion publique qui se sentent révoltés devant le drame de l'ex-Yougoslavie et souhaitent au plus vite qu'il soit mis fin aux combats et à leurs conséquences catastrophiques pour les populations...

Il faut réaffirmer haut et fort que la guerre et son extension ne peuvent être une solution !

Les dirigeants de l'ex-Yougoslavie, quels que soient leurs camps respectifs et les thèses qu'ils défendent aujourd'hui, ont tous été aux postes de décisions pendant des années et portent de lourdes responsabilités dans le déclenchement des affrontements et la poursuite des combats.

Nous condamnons sans réserve les auteurs de tuerie, de l'inadmissible épuration ethnique pratiquée dans toutes les républiques et poursuivie à grande échelle en Bosnie-Herzégovine.

Mais c'est tromper l'opinion publique que de désigner le peuple serbe, dans son ensemble, comme seul coupable alors que sont en cause les milices ultra-nationalistes des différentes républiques de l'ex-Yougoslavie.

Il n'y a pas d'autre voie que celle de la raison et de la solution politique pour parvenir à la Paix...

Il faut privilégier cette démarche, donner toutes ses chances à la

**suite page 4**

### DOSSIER

*La deuxième partie du dossier, réalisé par le Secteur International, se compose des extraits de la déclaration du Bureau confédéral en date du 24 décembre 1992, de la liste des centres anti-guerre, de quelques exemples d'initiatives prises par nos organisations, et d'une pétition à reproduire.*

**Extraits de la déclaration  
du Bureau confédéral du  
24 décembre 1992.**

négociation et pour cela exercer une pression diplomatique et populaire sur les dirigeants des pays en cause afin qu'ils respectent leurs engagements. Il faut faire appliquer strictement, sous contrôle international, l'embargo sur les armes, les munitions, les matériels de guerre...

Exigeons du gouvernement et du Président de la République qu'ils mettent tout en œuvre pour faire prévaloir une solution politique à la crise yougoslave et qu'en aucun cas ils n'engagent les forces armées françaises dans une aventure guerrière.



## Des adresses utiles



### **du 24 au 27 janvier**

*Une délégation de Nehawu, Afrique du Sud, rencontrera une délégation confédérale et des fédérations Santé et Services publics.*

### **du 25 au 28 janvier**

*Louis Viannet et Alphonse Véronèse rencontrent une délégation de la CGS de la CEI conduite par Y. Yourgens, Vice-Président (à Montreuil).*

### **28 et 29 janvier**

*Assemblée générale du CCFP (Centre de Coordination de Formation Professionnelle) à Toulouse. Participation : Michèle Commergnat.*

*Maurice Lamoot représente la CGT aux journées d'étude "La gestion paritaire des organismes sociaux" organisées par le CIDES à Montvillargenne (Oise).*

### **3 et 4 février**

*Commission exécutive.*

Liste des centres anti-guerre où vous pouvez vous adresser :

CENTAR ZA ANTIRATNE AKEIJE  
PROTE MATEJE 6  
11000 BEOGRAD

Mouvement civil de résistance  
MPLADENA STOJANOVICA U  
11000 ZAGREB

CENTAR ZA ANTIRATNE AKEIJE  
RUDNICKI - BP 876  
41000 ZAGREB

Adresse la Conférence de Genève :  
• M. CYRNO VANCE - ONU  
• LORD DAVIE OWEN - COMMUNAUTE EUROPEENNE  
CO-PRESIDENTS DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR L'ANCIENNE YOUGOSLAVIE  
Palais des Nations  
CH 1211 - GENEVE 10 (Suisse)

Adresses de Syndicats :  
Confédération syndicale de Serbie  
14, rue Mos Pijade  
11000 - BEOGRAD  
Fax : 19.38.11.339.930.  
Tél : 19.38.11.333.317.

Confédération des Syndicats du Monténégro  
PODGORICA N 588  
MONTENEGRO  
Fax : 19.38.81.34.926.

Confédération des Syndicats de Macédoine  
12, rue Oudarna Brigada Br 2  
SKOPJE MACEDOINE  
Télex : 51458

Union des Syndicats Autonomes de Croatie  
TRG KRALJA PETRA KRESIMIRA IV  
BROJ2  
41001 ZAGREB  
Fax : 19.38.41.44.02.63.  
Tél : 19.38.41.42.01.11.

Confédération des Syndicats Autonomes de Yougoslavie  
TRG NIKOLE PASICA 5  
BEOGRAD  
Fax : 19.38.11.341.911.  
Tél : 19.38.11.330.922.

Pour la Bosnie-Herzégovine à Mostar (Bosnie Herzégovine)  
SYNDICALNO VIJECE MOSTAK  
ANA OSTOJIC

à Split (en Croatie)  
Mr. SPIRO BARCOTA  
OPCINSKO DOVJERENISTVO  
Rue Marmuntova, 6  
58000 SPLIT  
Fax : 19.38.58.42.185.  
Tél : 19.38.58.42.655.

## Quelques exemples d'initiatives

Toutes les fédérations, unions départementales, régions sont en possession de la documentation du Bureau confédéral sur la situation dans l'ex-Yougoslavie, (déclaration du Bureau confédéral/argumentaire/projet de pétition et de tract).

La plupart des organisations ont transmis ce matériel, soit aux membres de leurs organismes de direction, soit à leurs unions locales, unions syndicales, syndicat ou militants.

Certaines ont débattu au sein de leurs instances des responsabilités de la CGT face au drame yougoslave.

Parmi les différentes initiatives prises citons :

- union départementale de Paris : lancement d'une campagne de solidarité avec les réfugiés, en liaison avec le Secours Populaire et parallèlement envoi d'une carte-pétition auprès du Président de la République.

De l'argent et des vêtements ont été collectés et de nombreuses signatures recueillies dans des entreprises et dans des unions locales.

- URIF : élargit l'initiative de Paris sur l'ensemble des unions départementales de la région. Avec la Confédération, l'URIF et ses organisations ont pris une part importante au rassemblement de l'Opéra le 8 janvier 1993,

- Puy-de-Dôme : participation de la CGT à un rassemblement unitaire le 8 janvier 1993 à Clermont-Ferrand. Courrier à 600 exemplaires vers les militants. 10 000 tracts distribués chez Michelin où travaillent de nombreux Serbes et Croates. Contribution à l'initiative du Secours Populaire qui va convoyer 120 tonnes de

ravitaillement début février en Bosnie,

- Rhône : participation au rassemblement unitaire de soutien à des solutions négociées à Lyon le 13 janvier 1993,

- Fédération de la Construction : envoi de la documentation confédérale aux syndicats ; 150 pétitions recueillies chez Bouygues,

- Cheminots : diffusion du matériel dans les secteurs et les syndicats, signature de pétitions... ; un article dans la Tribune envoyée à tous les syndiqués,

- Energie : pétition lancée au niveau des organisations de base,

- Métallurgie : le dossier complet du Bureau Confédéral adressé aux membres du CEF et déclaration du Bureau confédéral dans le Courrier fédéral ; le CEF a débattu de la situation en ex-Yougoslavie le 15 janvier 1993,

- Services Publics : les USD ont été informées et le texte de pétition va paraître dans le journal de la Fédération,

- UFICT Métaux : 120 signatures recueillies sur le texte de pétition,

- plusieurs régions (PACA, Rhône-Alpes, URIF) envisagent l'envoi de délégations auprès des syndicats de l'ex-Yougoslavie pour s'informer et exprimer la solidarité de la CGT. ■■■

# CGT pétition

**M**onsieur le Président de la République,

La guerre, qui se poursuit en Bosnie-Herzégovine, a déjà fait des dizaines de milliers de victimes dans l'ensemble des républiques de l'ex-Yougoslavie et jeté des millions de réfugiés sur les routes et dans des camps. Leurs vies sont en danger.

La France et la CEE ont le devoir de contribuer à l'arrêt des combats et à une issue politique du conflit.

Il faut :

- stopper les livraisons d'armes aux belligérants,

- lever l'embargo qui frappe les populations civiles,

- renforcer l'aide humanitaire sous toutes les formes et sans discriminations,

- multiplier les contacts ainsi que les démarches politiques et diplomatiques avec toutes les parties qui s'affrontent,

- repousser les pressions qui s'exercent en faveur d'une intervention militaire de l'Occident qui ne pourrait qu'aggraver la situation et risquerait d'embraser toute la région.

NOMS	Prénoms	Signatures

# Matériel à disposition

**A** partir du 8 février, il sera mis à la disposition des organisations le matériel suivant :

- un badge "Pour la relaxe des Manufrance", tiré à 200 000 exemplaires, pouvant servir de soutien financier à toute initiative,
- un bandeau 29 x 80 cm, tiré à 200 000 exemplaires,
- une affiche 60 x 80 cm, tirée à 100 000 exemplaires,
- un journal 4 pages, tiré à 1,5 million d'exemplaires,
- une plaquette relatant le combat des "Manu", tirée à 1 million d'exemplaires.

**RELAXE**  
des "manufrance"  
A LYON, LE 31 MARS 1993 A 11H00

## Le n° 1 des guides des impôts : la VO Impôts (28,00 francs)

Assurer la diffusion la plus large possible de la VO Impôts, c'est démultiplier les occasions de débats et d'échanges avec les salariés.

Entreprise par entreprise, prendre toutes les mesures pour une diffusion maximale.

## **ACTIONS EN BREF**

### **Maine et Loire**

*Conflit des ardoisiers (207 suppressions d'emplois) : un rassemblement a eu lieu à Trélazé avec les ardoisiers et la population, avec appel à la grève de 24 h de la CGT, de la CFDT et de FO.*

## **ACTIONS A VENIR**

### **Enseignement professionnel**

*Le 1<sup>er</sup> février, grève nationale et manifestations régionales à l'appel de l'UNSEN-CGT, du SNETAA, du SGEN-CFDT contre la destruction de la filière professionnelle dans le service public d'enseignement.*

### **Fonction publique (UGFF, PTT, SP, Santé)**

*Du 1<sup>er</sup> au 5 février, semaine de rassemblements, de convergence d'actions unitaires et multiples avec un ou plusieurs temps forts de grèves et de manifestations.*

### **Secteurs financiers, banques**

*Appel des fédérations CGT, CFDT, FO et SNB-CGC à une campagne d'initiatives permettant de faire du 12 février une journée nationale d'actions sur l'emploi (jour de la tenue de la Commission paritaire nationale).*

Condamnés pour  
avoir osé défendre  
leur emploi ?

# NE LAISSONS PAS BAILLONNER LES SALARIÉS DE FRANCE

MANU

La relaxe pour les  
17 de Manufrance !

**CGT**